

**ÉGLISE** L'église Notre-Dame attendait le résultat d'un appel à projet pour connaître sa future affectation. On avance... P. 21



**POLITIQUE** Hier soir à Namur, c'était conseil communal. L'état déplorable des trottoirs de la capitale wallonne a été abordé. P. 20



# Une bibliothèque ou un centre culturel

## NAMUR

Église Notre-Dame : des études de faisabilité avant une décision définitive

**PROJETS** En 2009, Anne De Gand, échevine de la Culture, et Philippe Defeyt, président du CPAS, lançaient un appel à idées pour donner un avenir à l'église Notre-Dame. Résultat : 61 réponses. Ce lieu, classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie, a, avant tout, une vocation touristique.

**ON PEUT REGROUPER** les idées en trois grandes catégories : un musée (permanent)/lieu d'expositions (temporaires), une bibliothèque/librairie ou un centre culturel multi-usage/polymorphe. Bien que séduisante, l'option d'un musée ou d'un lieu d'exposition prestigieux rencontre des difficultés importantes.

Dès lors, les autres options qui peuvent, à terme, être concrétisées avec les moyens disponibles localement vont faire l'objet d'études de faisabilité. Installer la bibliothèque communale de la ville de Namur dans l'église Notre-Dame solu-

tionnerait le manque de place dans l'actuelle.

**UN CENTRE CULTUREL** multi-usages/polymorphe pourrait accueillir les activités de chant, des expositions temporaires, Namur en mai. Un lieu aménagé (de manière modulable) pourrait aussi accueillir d'autres arts de la scène. Bref, avant de se prononcer définitivement, l'IPW entreprendra d'abord une étude de faisabilité pour un centre culturel multi-usages/polymorphe, qui devrait être terminée pour la fin de l'été.

L'église Notre-Dame a, avant tout, une vocation touristique

Puis, le CPAS commandera une étude technique légère pour déterminer quel serait le coût énergétique du chauffage de cet édifice en cas d'occupation par une bibliothèque. Sans oublier les normes de la Communauté française en cette matière.

La fin d'une saga originale pour la revitalisation d'un lieu qui l'est tout autant.

A.-F. So.



Quel avenir pour l'église Notre-Dame ? Il semble, désormais, que les choses se précisent.

## LE CROQUIS GROGNON

PAR SAMUEL > <http://www.samuelcaricature.be>

JUSTICE DINANTAISE



## Une septuagénaire a passé une nuit angoissante

### NAMUR

Le fils écope de quatre ans de prison avec un sursis de cinq ans

**CORRECTIONNELLE** Suite à des problèmes de couple, Yves, 39 ans, est revenu habiter chez ses parents. Dans la nuit du 22 au 23 octobre, sous l'influence de l'alcool, il est devenu fou et a fait subir l'enfer à sa mère.

"Il a commencé à tout casser dans la maison avant d'obliger sa maman à tout ramasser. Il va la poursuivre en tenant dans la main un couteau. En voulant le neutraliser, elle s'est blessée aux mains. Il va l'obliger à rester adossée à l'évier. Et quand elle bouge, il lui donne des coups dans les cuisses et les bras", indiquait à l'instruction

d'audience le ministère public, représenté par Hugues Marchal.

**LE PRÉVENU A MÊME** menacé sa mère de renverser l'huile bouillante de la friteuse sur les pieds de sa mère. Elle a pu échapper à la folie de son fils en profitant d'un moment de distraction de celui-ci.

Le parquet avait rappelé que le prévenu avait déjà eu des antécédents judiciaires pour des faits de violence. Le tribunal l'a condamné à quatre ans de prison avec un sursis probatoire de cinq ans. Les conditions de probation sont : ne plus loger chez sa mère et ne plus entrer en contact avec elle sauf avec son accord ainsi qu'entreprendre une thérapie pour essayer d'enrayer ses graves problèmes d'alcool.

Aurélien Penasse